

Electrolux Home Products, Inc.
Informations sur la garantie– États-Unis, Porto Rico et Canada
Révisé le 2/24/2024

## Ensembles de laveuses et sécheuses superposées Electrolux

Pour la période de garantie applicable tel que défini ci-dessous, à compter de votre date de livraison initiale, Electrolux réparera ou remplacera toute pièce de cet appareil qui s'avère défectueuse pour ce qui est du matériel ou de la fabrication sous réserve que cet appareil ait été installé, utilisé et entretenu conformément aux consignes communiquées.

# Périodes de garantie

Toutes les pièces : un an, main-d'oeuvre comprise. En outre, votre appareil est couvert par une garantie limitée d'un an pour les pièces uniquement. Au cours de la 2e année à compter de votre date de livraison initiale, Elec¬trolux paiera les pièces nécessaires pour cet appareil qui s'avèrent défectueuses pour ce qui est du matériel ou de la fabrication sous réserve que votre appareil ait été installé, utilisé et entretenu conformément aux consignes communiquées.

#### **Exclusions**

Cette garantie ne couvre pas les éléments suivants:

- 1. Les produits dont les numéros de série originaux ont été retirés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement identifiés.
- 2. Produit qui n'appartient plus à son propriétaire initial et appartient à un tiers ou a été déplacé en dehors des États-Unis ou du Canada.
- 3. Présence de rouille à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil.
- 4. Les produits achetés « en l'état » ne sont pas couverts par cette garantie.
- 5. Les produits utilisés dans un environnement commercial.
- 6. Les appels au S.A.V. qui NE PORTANT PAS un dysfonctionnement ou défaut de matériau ou de fabrication, voire concernant des appareils dont l'utilisation n'est pas conforme à un usage domestique ordinaire ou diffère des usages décrits dans les consignes communiquées.
- 7. Les appels au S.A.V. visant à corriger l'installation de votre appareil ou à vous indiquer comment utiliser celui-ci.
- 8. Les frais engagés pour rendre l'appareil accessible aux fins de S.A.V., comme le retrait de décorations, d'unités, de clayettes, etc., qui ne faisaient pas partie de l'appareil à sa date d'expédition depuis l'usine.
- 9. Les appels au S.A.V. Visant à faire réparer ou remplacer des ampoules, filtres à eau, d'autres produits consommables, des boutons, poignées ou autres pièces cosmétiques de l'appareil.
- 10. Frais de ramassage et de livraison; votre appareil a été conçu pour être réparé à domicile.
- 11. Les frais supplémentaires comprennent, sans s'y limiter, les appels au S.A.V. les fins de semaine ou jours fériés ou les frais supplémentaires engagés pour contacter le S.A.V. vers des régions éloignées, dont l'État de l'Alaska.
- 12. Les dommages aux finitions de l'appareil ou au domicile survenus pendant le transport ou l'installation, y compris, sans s'y limiter, les planchers, les armoires, les murs, etc.
- 13. Les dommages occasionnés par : les services réalisés par des prestataires de service non agréés; l'utilisation de pièces autres que des pièces Electrolux d'origine ou des pièces obtenues auprès de sociétés autres que les prestataires de service agréés; ou des causes exogènes comme les détournements, utilisations abusives, alimentations inadéquates, accidents, incendies ou cas de force majeure.

Exemples d'ensembles de laveuses et de sécheuses empilés:

ELTG7600AT 600 Series Laundry Tower







## **EXCLUSION DE GARANTIES TACITES; LIMITATION DES RECOURS**

LE SEUL RECOURS EXCLUSIF DU CLIENT EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE À POUVOIR FAIRE RÉPARER OU REMPLACER TOUT OU PARTIE DU PRODUIT TEL QUE PRÉVU AUX PRÉSENTES. LES RÉCLAMATIONS REPOSANT SUR DES GARANTIES TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PÉRIODE LA PLUS COURTE AUTORISÉE PAR LA LOI, DANS LA LIMITE D'UN AN MINIMUM EN TOUT ÉTAT DE CAUSE. ELECTROLUX NE SAURAIT VOIR SA RESPONSABILITÉ ENGAGÉE AU TITRE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE TELS QUE DES DOMMAGES MATÉRIELS ET FRAIS ACCESSOIRES DÉCOULANT DE TOUTE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ÉCRITE OU DE TOUTE GARANTIE TACITE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, OU PRÉVOIENT DES LIMITATIONS POUR LA DURÉE DES GARANTIES TACITES, DE SORTE QUE CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS. CETTE GARANTIE ÉCRITE VOUS ACCORDE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES. VOUS POURREZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS DISTINCTS D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

## Pour bénéficier d'une intervention du S.A.V.

Conservez votre reçu, votre bordereau de livraison ou tout autre justificatif de paiement approprié permettant d'identifier la période de garantie dans l'éventualité où l'intervention du S.A.V. serait nécessaire. En cas d'intervention du S.A.V., il est de votre intérêt supérieur de vous procurer tout justificatif s'y rapportant et de le conserver précieusement. Vous pourrez bénéficier d'une intervention du S.A.V. en vertu de la présente garantie en contactant Electrolux aux adresses ou aux numéros de téléphone figurant ci-dessous.

Cette garantie s'applique uniquement aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada. Aux États-Unis et à Porto Rico, votre appareil est garanti par Electrolux Major Appliances North America, une division d'Electrolux Home Products, Inc. Au Canada, votre appareil est garanti par Electrolux Canada Corp. Electrolux n'autorise aucune personne à modifier ni à ajouter des obligations au titre de la présente garantie. Les obligations relatives au S.A.V. et aux pièces au titre de la présente garantie doivent être remplies par Electrolux ou par toute société de S.A.V. agréée. Les caractéristiques ou spécifications du produit décrites ou illustrées sont susceptibles de modification sans préavis.

USA & Puerto Rico

1-800-374-4432

Electrolux Home Products, Inc.

10200 David Taylor Drive

Charlotte, NC 28262



Canada

1-800-265-8352

Electrolux Canada Corp.

5855 Terry Fox Way

Mississauga, Ontario

Canada L5V3E4